

continuera à s'appliquer à ces contrats plus de quinze ans après la dénon-  
tation du présent accord.

9. Veuillez agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma très  
haute considération.

*Le Haut-commissaire du Canada en Malaisie.*

JOHN G. HADWEN

MOHD. KHIR JOHARI  
Minister of Commerce & Industry  
Kuala Lumpur, 1st October, 1971

The Excellency  
John G. Hadwen  
High Commissioner for Canada  
in Malaysia